

Repères & Analyses Statistiques



Enquête Entrants au chômage en décembre 2008

Près d'un chômeur sur deux est en emploi
12 mois après son inscription

Près de la moitié (47,4 %) des demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2008 sont en emploi douze mois après leur inscription (39,0 % étaient en emploi à l'issue des six mois d'inscription) et près des trois quarts (72,3 %) ont pu accéder à un emploi au cours des douze mois qui ont suivi leur inscription.

L'allongement de la fenêtre d'observation (de 6 à 12 mois) permet de confirmer certains des facteurs de reclassement mis en évidence dans l'analyse à 6 mois, en particulier le rôle déterminant du passé professionnel.

La part des CDI dans les emplois retrouvés atteint 40,1 % à 12 mois, soit une progression de 10,4 points par rapport à la situation à 6 mois.

Douze mois après leur inscription, 43,0 % des personnes interrogées ont retrouvé un emploi et 4,4 % ont créé leur entreprise, soit un taux global de retour vers l'emploi de 47,4 % contre 39,0 % six mois après l'inscription (cf. graphique 1).

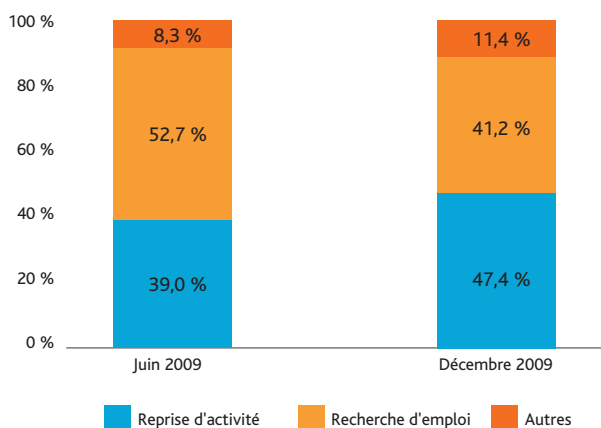
Avec l'élargissement de la période d'observation de six mois supplémentaires, la répartition des personnes interrogées selon leur situation au regard du marché du travail a évolué de façon significative.

Ainsi, on observe une baisse importante (de plus de 11 points) de la part de ceux toujours à la recherche d'un emploi (52,7 % en juin, 41,2 % en décembre). Pour ces derniers la moitié a eu accès à un emploi au cours des douze derniers mois, contre un quart seulement durant les 6 premiers.

Parallèlement, le taux de reclassement global a sensiblement augmenté en gagnant plus de 8 points.

Graphique 1

Situation en juin 2009 et décembre 2009 (soit 6 et 12 mois après l'inscription)



Dans le même temps, on constate une progression de la part de ceux qui ont intégré un dispositif de formation qui passe de 4,5 % en juin à 6,1 % en décembre (cf. graphique 2).

Une proportion plus réduite est soit en arrêt maladie ou congé maternité (2,3 %), soit a abandonné toute recherche d'emploi (3,0 %).

Au cours des 12 mois qui ont suivi leur inscription, près des trois quarts de la population (72,3 %) a eu accès à l'emploi même si celle-ci n'est pas nécessairement en emploi à l'issue de cette période.

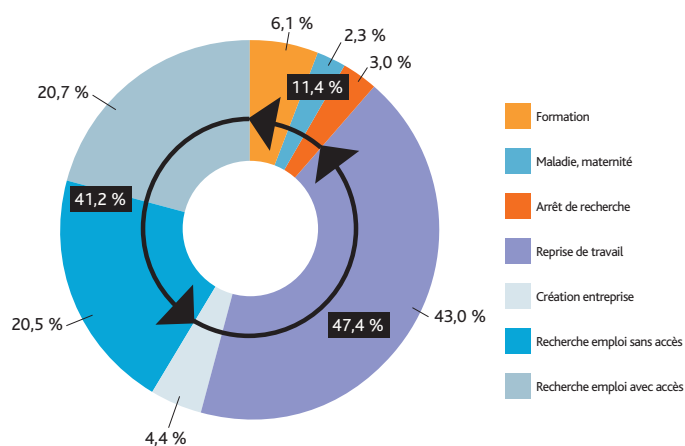
Ce bilan à 12 mois confirme le caractère explicatif de certains facteurs du retour à l'emploi identifiés à l'issue de la première vague d'interrogation, d'autres s'avèrent moins discriminants avec le temps.

Des taux de retour à l'emploi globalement plus élevés chez les femmes

Durant les six derniers mois, le taux de reclassement des femmes a progressé plus rapidement que celui des hommes (respectivement + 10 points, contre + 7 points). Il est désormais plus élevé (47,9 %) que celui des hommes (47,0 %).

Graphique 2

Situation détaillée en décembre 2009 (soit 12 mois après l'inscription)



Il s'agit d'une inversion de tendance aussi bien par rapport à la situation à 6 mois de ce panel qu'au cours des vagues successives des panels précédents.

Comme pour la situation à 6 mois, les taux de retour à l'emploi sont globalement plus favorables pour la tranche d'âge des 25-44 ans et ce, chez les hommes comme chez les femmes. Passé les 45 ans, ce taux tend ensuite, à diminuer plus fortement avec l'âge pour atteindre son niveau le plus

faible chez les plus âgés, soit 32,6 % chez les 55 ans et plus.

Les plus jeunes eux, présentent toujours un peu plus de difficultés à se reclasser par rapport à la moyenne (- 2 points).

Néanmoins, si les écarts en termes de reclassement continuent à se creuser entre les deux sexes, les disparités liées à l'âge tendent à s'estomper avec le temps. En effet, l'écart le plus important observé aux extrémités (52,2 % chez les 40-44 ans et 32,6 % chez les 55 ans et plus) atteint moins de 10 points à l'issue des douze mois d'inscription, contre plus de 14 points à six mois.

L'analyse détaillée de l'écart des taux de reclassement entre hommes et femmes (cf. tableau 1) montre que cet avantage féminin se confirme au sein de presque toutes les tranches d'âge. Ainsi, seuls les hommes de 30 à 34 ans et ceux de moins de 25 ans présentent encore de meilleurs taux de reclassement que ceux des femmes des mêmes groupes d'âge, avantage qui s'est par ailleurs réduit par rapport à la situation à 6 mois.

Les demandeurs d'emploi indemnisables au regard de l'Assurance chômage se reclassent systématiquement mieux que les non indemnisables avant 40 ans (cf. graphique 4). Passé la quarantaine, la situation semble s'inverser en faveur des non indemnisables qui affichent alors presque toujours de meilleurs taux de retour à l'emploi. Globalement, le taux de reclassement de la population indemnisable au titre de l'Assurance chômage (48,5 %) est très proche de celui observé pour les non indemnisables (46,7 %).

Tableau 1

Écart* des taux de retour à l'emploi (y. c. création d'entreprise) entre hommes et femmes à 6 et 12 mois selon l'âge

	SITUATION À 6 MOIS	SITUATION À 12 MOIS
Moins de 25 ans	4,4	4,1
De 25 à 29 ans	5,2	-2,8
De 30 à 34 ans	3,3	1,8
De 35 à 39 ans	1,4	-2,6
De 40 à 44 ans	2,1	-2,5
De 45 à 49 ans	-6,5	-4,4
De 50 à 54 ans	-9,4	-3,7
55 ans et plus	0,5	-10,1
Ensemble	1,9	-0,9

* On considère dans ce tableau pour chaque tranche d'âge et chacune des vagues d'interrogation l'écart suivant : Taux de reclassement des hommes - Taux de reclassement des femmes

Tableau 2

Taux de retour à l'emploi (y. c. création d'entreprise) entre hommes et femmes à 6 et 12 mois selon la stabilité du passé professionnel

		HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Situation à 6 mois	Emploi régulier	43,9 %	41,9 %	43,1 %
	Emploi instable	33,3 %	33,6 %	33,4 %
Situation à 12 mois	Emploi régulier	51,9 %	52,7 %	52,2 %
	Emploi instable	39,4 %	43,7 %	41,5 %

Un passé professionnel toujours déterminant dans la reprise d'activité

À l'issue des six premiers mois d'inscription, ceux et celles qui avaient eu dans le passé un emploi sans connaître d'interruption avaient plus de facilité à se reclasser par la suite : 43,1 %, contre 33,4 % pour ceux ayant connu des périodes d'instabilité professionnelle (cf. tableau 2). Douze mois après leur inscription à Pôle emploi, cette tendance se confirme puisque plus de la moitié (52,2 %) de ceux qui avaient un emploi régulier avant leur inscription ont retrouvé une activité, contre seulement 41,5 % pour les autres.

De même, les motifs d'entrée à Pôle emploi tels qu'une démission ou la fin d'un CDD s'avèrent être des critères favorisant la reprise d'activité et ce, à court ou moyen terme. En effet, 12 mois après leur inscription, les personnes qui ont déclaré ces motifs d'entrée demeurent celles qui se reclassent le mieux chez les hommes comme chez les femmes.

Une amélioration certaine dans la qualité des emplois retrouvés

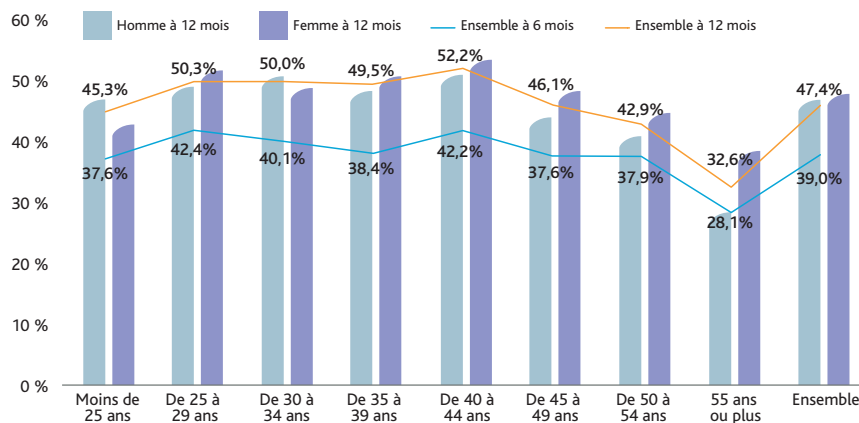
Comme pour les panels précédents, entre la situation déclarée à 6 mois et celle à 12 mois, la structure des emplois retrouvés s'est fortement modifiée. Si les emplois courts demeurent majoritaires, 39,9 % de CDD et 19,9 % d'intérim (contre 49,1 % de CDD et 21,2 % d'intérim à 6 mois), la part du CDI progresse fortement : 40,1 % des emplois retrouvés à 12 mois, contre 29,7 % à 6 mois.

Toutefois, la spécificité des emplois retrouvés en fonction du sexe demeure (cf. graphique 5). Les femmes continuent d'accéder plus massivement au CDD (45,4 % contre 35,3 % pour les hommes), comme au CDI (43,6 % contre 37,2 % pour les hommes) tandis que la part de l'intérim chez les hommes est plus de deux fois supérieure à celle observée chez les femmes (27,6 % contre 11,0 %).

De même, le passé professionnel influe fortement la qualité de l'emploi retrouvé à douze mois, comme à six mois. L'expérience professionnelle ancrée sur des emplois stables augmente la probabilité de retrouver un emploi à durée indéterminée.

Graphique 3

Taux de retour à l'emploi (y. c. création d'entreprise) à 6 et 12 mois selon l'âge et le sexe



Pour éliminer les effets de structure de la population sur le taux de retour à l'emploi, le modèle de régression logistique permet d'estimer ce taux de retour à l'emploi, toutes choses égales par ailleurs. Les caractéristiques retenues sont l'âge, le sexe, le motif d'inscription, le passé professionnel, le caractère indemnisable et le niveau d'études. Si certains résultats sont assez fragiles, ceux concernant le passé professionnel ou le motif d'entrée sont très significatifs et confirment l'analyse descriptive. Ainsi, avoir connu des alternances emploi-chômage dans son passé professionnel réduit fortement la probabilité de retrouver un emploi (- 9,1 points par rapport à la probabilité de se reclasser pour un individu qui a toujours bénéficié d'un emploi régulier avant son inscription à Pôle emploi en décembre 2008).

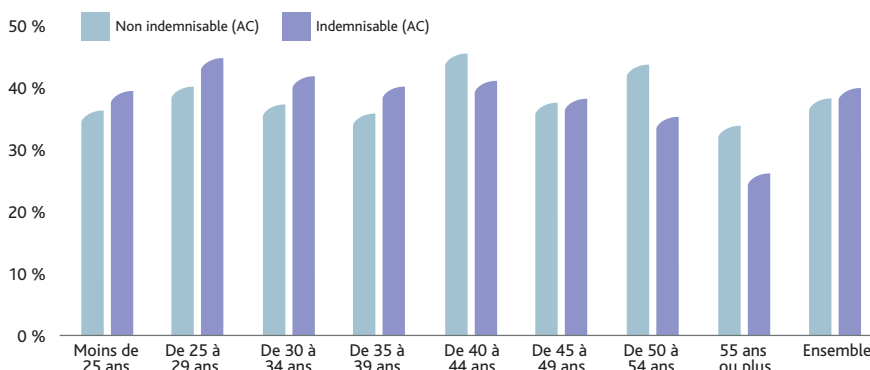
	PROBABILITÉ D'ÊTRE EN EMPLOI EN DÉCEMBRE 2009	ÉCART/RÉFÉRENCE	SIGNIFICATIVITÉ
Femmes (référence hommes)	47,7 %	1,1	NS
Moins de 30 ans (référence 30 -39 ans)	44,3 %	- 2,3	NS
De 40 à 49 ans	47,1 %	0,5	NS
50 ans et plus	35,6 %	- 11,0	
Emplois multiples (référence emploi régulier)	47,0 %	0,4	NS
Alternance emploi/chômage	37,5 %	- 9,1	
Peu ou pas d'emploi	32,2 %	- 14,4	
Fins de CDD ou intérim (référence licenciement)	53,4 %	6,8	
Démission	54,5 %	7,9	
Non indemnisable (référence indemnisable AC)	47,9 %	1,3	NS
Niveau 3 ^e (référence enseignement technique)	39,4 %	- 7,2	
Niveau terminale	47,2 %	0,6	NS
Enseignement supérieur	53,8 %	7,2	

Guide de lecture : les demandeurs d'emploi, inscrits en décembre 2008, âgés de 50 ans et plus ont une probabilité, toutes choses égales par ailleurs, de retrouver un emploi, douze mois après l'inscription, de 35,6 % contre 46,6 % pour les adultes âgés de 30 à 39 ans (écart de -11 points).

Les écarts sont mesurés par rapport à un individu de référence. Il s'agit d'un homme, âgé de 30 à 39 ans, dont l'inscription fait suite à un licenciement, dont le passé professionnel est régulier, avec un niveau d'études de l'enseignement technique et indemnisable au titre de l'Assurance chômage.

Graphique 4

Taux de retour à l'emploi (y. c. création d'entreprise) à 12 mois selon la situation au regard de l'indemnisation et de l'âge



Ainsi, la part de CDI dans les emplois retrouvés s'élève à 48,7 % pour les personnes dont le motif d'inscription est un licenciement, contre moins d'un quart (23,1 %) pour les personnes inscrites suite à une mission d'intérim.

La situation à 6 mois est déterminante de la nature de l'emploi retrouvé à 12 mois (cf. tableau 3).

La structure des emplois retrouvés à 12 mois varie sensiblement selon que l'on se trouve ou non en situation d'emploi à 6 mois. Ainsi, la part des CDI parmi les emplois retrouvés de décembre s'élève à 47,9 % pour ceux qui étaient en emploi en juin, contre 27,8 % pour ceux qui étaient en situation de recherche d'emploi en juin 2009.

Pour ceux qui étaient en emploi à 6 mois, la nature de l'emploi influe sur celle de l'emploi retrouvé à 12 mois.

La quasi-totalité (91,0 %) de ceux qui s'étaient reclassés à 6 mois sur CDI et qui sont en emploi à 12 mois, bénéficient d'un CDI. L'allongement de la plage d'observation de l'enquête a permis de constater que certains emplois courts se sont transformés en emplois plus stables. Ainsi 28,3 % des personnes reclassées en CDD en juin sont reclassées sur CDI à 12 mois.

Anita BONNET
Sandra GAUMONT
Département Enquêtes

POUR EN SAVOIR PLUS

- BONNET (Anita), JASAROSKI (Edita), RODRIGUEZ (Olivier), « Trois allocataires sur quatre ont eu un accès à un emploi au cours des douze mois qui suivent l'inscription », Point'statis, n° 32, avril 2008
- BONNET (Anita), BOUAZIZ (Yaëlle), JASAROSKI (Edita), « Plus de deux chômeurs sur trois accède à un emploi dans les douze mois qui suivent leur inscription », Point'statis, n° 19, mai 2006
- BONNET (Anita), GAUMONT (Sandra), « Panel des entrants au chômage de décembre 2008 – 1^{re} vague d'interrogation en juin 2009 – Résultats détaillés », Cahiers statistiques, n° 3

Directeur de la publication:
Christian CHARPY

Directeur de la rédaction:
Bernard ERNST

Réalisation: PARIMAGE

Graphique 5

Nature de l'emploi retrouvé à 6 et à 12 mois selon le sexe

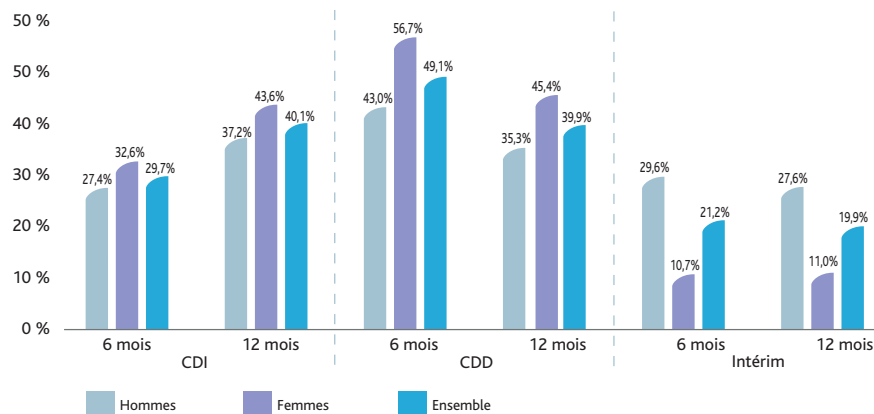


Tableau 3

Nature de l'emploi retrouvé à 12 mois selon la situation à 6 mois

SITUATION À 12 MOIS	EN EMPLOI EN JUIN			EN RECHERCHE D'EMPLOI EN JUIN		
	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
CDI	45,4 %	50,5 %	47,9 %	24,0 %	32,8 %	27,8 %
CDD	30,4 %	41,7 %	35,8 %	42,5 %	51,3 %	46,3 %
Intérim	24,2 %	7,8 %	16,3 %	33,6 %	15,9 %	25,9 %
Ensemble	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

Population enquêtée : lors des deux enquêtes menées précédemment par l'Unédic - la première auprès d'une cohorte d'inscrits en décembre 2004, l'autre d'inscrits en décembre 2006 - seuls les demandeurs d'emploi, pouvant bénéficier de l'Assurance chômage étaient concernés. Or, actuellement, la part des demandeurs d'emploi susceptibles de bénéficier de l'Assurance chômage est légèrement supérieure à 50 % de l'ensemble des inscrits. Il a donc été décidé d'élargir cette enquête à l'ensemble des demandeurs d'emploi qu'ils soient indemnisés ou non. Par conséquent, les résultats de cette enquête ne sont pas directement comparables avec ceux des deux panels précédents en raison de la structure de la population enquêtée. En effet, si la population des bénéficiaires potentiels de l'Assurance chômage est une population à dominante masculine (58 %) et composée majoritairement d'adultes aux âges intermédiaires (près des deux tiers sont âgés de 25 à 49 ans), la population des non indemnisables se répartit plus équitablement entre hommes et femmes (51 % d'hommes) et est nettement plus jeune (58,6 % sont âgés de moins de 30 ans). Les conditions requises pour bénéficier de l'Assurance chômage introduisent également une différence de structure dans les motifs d'inscription entre les deux populations. Un tiers des bénéficiaires potentiels de l'Assurance chômage se sont inscrits suite à un licenciement et un peu plus de la moitié suite à une fin de CDD ou intérim contre respectivement 11,5 % et 33,5 % des non indemnisables.

Base de sondage : un fichier spécifique regroupant l'ensemble des inscriptions

en catégories 1, 2 et 3 au cours du mois de décembre 2008 a été constitué à partir du FHS (Fichier Historique Statistique).

Échantillonnage : pour obtenir une précision jugée satisfaisante des estimateurs et atténuer le phénomène d'attrition aux vagues ultérieures de ce panel, l'objectif retenu est d'exploiter in fine un échantillon d'environ 9 000 répondants. Pour palier les risques liés aux numéros de téléphone manquants ou obsolètes et aux non-réponses auxquelles sont confrontés les enquêteurs, c'est un fichier d'environ 35 000 demandeurs d'emploi qui a été adressé au Crédoc pour procéder à l'enquête. Il s'agit d'un échantillon stratifié selon le sexe, l'âge et la situation au regard de l'indemnisation.

Redressement : à l'issue de la phase terrain, le Crédoc a fourni à Pôle emploi un échantillon de réponses exploitables de 9 100 personnes pour la 1^{re} vague de l'enquête et de 7 463 pour la 2^e vague. Un redressement de type « calage sur marges » a été opéré en utilisant comme variables de calage les variables retenues dans la stratification ainsi que les situations déclarées lors de la vague précédente.

Définitions :

Taux de retour à l'emploi : proportion de personnes en emploi à la fin d'une période.
Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période, mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.
Pour cette 2^e vague, la période étudiée est de 12 mois.